



CoDep de cyclotourisme de Maine-et-Loire

LETTRE D'INFORMATION

Spécial AG 2023



## -1- L'AG du CoDep 2023 en quelques lignes

- Organisée par le club Brain Andard Cyclo Rando présidé par Jean-Luc Chartier, l'assemblée générale 2023 du Comité départemental de cyclotourisme de Maine-et-Loire s'est déroulée le samedi 21 octobre à La Daguenière (Loire-Autheion). Elle a accueilli environ 60 personnes. La présidente, Anne-Marie François, a demandé d'emblée un moment de recueillement en mémoire des personnes disparues. 33 clubs étaient présents et 5 avaient donné pouvoir.
- Rapports statutaires et rapports des commissions : déjà diffusés aux clubs.
- Résultats des votes : 135 voix exprimées. Rapport moral : 135 oui. Rapport financier : 135 oui. Rapport d'activités : 133 oui - 2 nuls.
- Diverses récompenses (Jeunes, concours photo, challenges), « Mérites du cyclotourisme » et Médailles de la Fédération ont été remis (voir photos ci-après). Pour son 13<sup>ème</sup> Paris-Brest-Paris Randonneur réussi, ses actions de dirigeant et de bénévole, Jean-Claude Chabirand a reçu la Médaille d'Argent de la Fédération.
- Thème du concours photo 2024 : « Fleurs ».
- Intervention des personnalités : Gérard Hamon, président d'honneur, qui a entre autres évoqué son livre « La flore de Toutlemonde » – Informations sur les cyclos cardiaques par Gérard Lécureuil.
- L'AG s'est clôturée par un excellent déjeuner préparé par le traiteur Godet de Doué-la-Fontaine.

## -2- L'AG du CoDep 2023 en images



Maire déléguée (La Daguenière)  
et Maire Loire-Autheion



Jean-Luc Chartier  
(Président BACR)



Gérard Lécureuil  
(Cyclos cardiaques)

## Récompenses



Jeunes



Challenges



Photos

Individuels : 1 Lionel Delahaie - 2 Éric Hurson - 3 Jean-Noël Bouldard

Clubs : <36 licenciés : 1<sup>er</sup> Vern – 36 à 75 licenciés : 1<sup>er</sup> Segré - >75 licenciés : 1<sup>er</sup> RCA



Mérites du Cyclotourisme  
& Diplômes de Reconnaissance Fédérale



Médaille d'Argent de la Fédération  
Jean-Claude Chabirand



Médailles du CoDep 49  
X. Doineau – M. Besnard – J.L. Chartier